

29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes	10
comptes annuels	13
<i>bilan</i>	14
<i>actif</i>	14
<i>passif</i>	15
<i>hors-bilan</i>	16
<i>compte de résultat</i>	17
<i>annexes</i>	18
<i>règles & méthodes comptables</i>	18
<i>évolution actif net</i>	21
<i>compléments d'information</i>	22
inventaire	32

Société de gestion	SG 29 HAUSSMANN 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commercialisateur	GROUPE SOCIETE GENERALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes
Commissaire aux comptes	KPMG Audit SA 2, avenue Gambetta - 92066 Paris la Défense Cedex Représenté par Monsieur Pascal LAGAND

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions internationales.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables (ou : Affectation du résultat) :

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus values nettes réalisées).

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus values nettes réalisées)

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement sur les marchés financiers actions internationales, pays émergents inclus.

Indicateur de référence :

L'objectif de gestion n'est pas exprimé en fonction d'un indicateur de référence. Toutefois, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à posteriori à l'indice composite suivant : **MSCI World (40%), MSCI Europe (40%), Merrill Lynch Euro Government 3-5 ans (20%)**.

L'indice est libellé en Euro et calculé dividendes réinvestis.

Cet indice est rebalancé mensuellement le dernier jour ouvré de chaque mois : la pondération de chacun des composants de l'indice de référence sera remise à son poids sus-mentionné.

MSCI WORLD : Indice fourni par Morgan Stanley Capital International Inc. mesurant la performance des marchés actions mondiaux (23 pays développés).

MSCI EUROPE : L'indice MSCI Europe se veut représentatif du marché boursier européen. Il comprend environ 500 actions des plus importantes sociétés situées dans 16 pays européens.

MERRILL LYNCH EURO GOVERNMENT 3-5 ANS : Il s'agit d'un indice de Merrill Lynch composé d'un panier d'obligations d'État de la zone Euro et dont les maturités sont comprises entre 3 et 5 ans.

Stratégie d'investissement :

L'univers d'investissement est composé d'environ 800 valeurs.

L'allocation d'actifs entre actions et produits de taux s'appuie sur l'analyse macro-économique du Groupe Société Générale et le processus d'allocations d'actifs de SG 29 Haussmann.

Le gérant contrôle et met en oeuvre la répartition entre les deux classes d'actifs principales actions et produits de taux dans le FCP. Cette répartition est décidée selon les recommandations du processus d'investissement de SG 29 Haussmann, et adaptée aux contraintes spécifiques du FCP en fonction des évolutions de marché et des anticipations du gérant. Les investissements sur les marchés actions et de taux pourront se faire en direct ou par le biais d'OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et d'instruments dérivés listés simples et complexes.

La stratégie d'investissement de l'univers « actions » s'appuie sur une analyse quantitative et qualitative. Une analyse fondamentale du positionnement de chaque société est établie : qualité du management stratégie à long terme, avance technologique, potentiel de développement.

Parallèlement, une analyse quantitative de cette sélection sera effectuée systématiquement par le biais de ratios financiers classiques de valorisation.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée au travers d'actions (ou d'autres titres de capital) de toutes capitalisations, secteurs ou zones géographiques. L'exposition aux marchés actions pourra également être effectuée par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement étrangers de type « Actions », sélectionnés en fonction de l'allocation sectorielle, thématique et géographique décidée par le gérant.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 70% et 100% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes.

La stratégie d'investissement de l'univers « taux » s'appuie sur une analyse des évolutions de taux d'intérêt des marchés obligataires et de la courbe des taux. La sensibilité pourra varier en fonction des scénarios de taux retenus. Ces prises de positions se font principalement sur le marché de la zone Euro mais pourront inclure des prises de positions sur les autres grands marchés de taux mondiaux (y compris les pays émergents à hauteur de 20% maximum de l'actif net).

Le FCP peut être exposé sur tous types d'obligations ou tous titres de créances négociables y compris d'obligations convertibles, d'obligations indexées, de toutes durations, maturités et zones géographiques confondues. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. La société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie (pour un univers de titres de catégorie HY) et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. Le gérant appuiera sa décision de conserver ou non les titres dégradés sur la base des différentes sources d'analyses précédemment décrites.

L'exposition aux marchés de taux pourra également être effectuée par le biais d'OPC ou de fonds d'investissement étrangers de type « Obligataires », sélectionnés dans un univers d'investissement autorisé, selon la durée et la zone géographique décidée par le gérant.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 0% et 30% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples et complexes.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0% et 25% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC (ou de fonds d'investissement étrangers) et instruments dérivés listés simples.

Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change, le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net. Le gérant pourra utiliser des instruments dérivés négociés sur les marchés financiers réglementés, organisés ou de gré à gré sans rechercher de surexposition ou sous-exposition du portefeuille.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés permettra, le cas échéant, d'exposer, de couvrir le portefeuille ou dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'arbitrage sans rechercher de surexposition ou sous-exposition aux marchés.

Le FCP aura également recours à l'utilisation de produits structurés, intégrant des dérivés actions, taux, crédit et change. La stratégie d'investissement du produit structuré consiste à combiner l'analyse qualitative et l'analyse des paramètres de marché. L'analyse qualitative vise à sélectionner un marché, une zone géographique ou une valeur particulière, puis à déterminer plusieurs scénarios probables d'évolution.

L'analyse des paramètres de marché comme la volatilité, le niveau des taux d'intérêts ou le flux des dividendes, permet de déterminer les structures de produit les plus adéquates pour optimiser les anticipations du gérant au regard des scénarii établis. Les actions sont la principale classe d'actifs utilisée comme sous-jacent aux produits structurés.

L'univers d'investissement est centré sur les composantes des grands indices européens, la sélection de paniers actions, ou des valeurs parmi les grandes capitalisations mondiales. A titre accessoire, le FCP peut également sélectionner d'autres classes d'actifs (taux, crédits, devises, alternatifs) comme sous-jacents aux produits structurés.

Le portefeuille est investi en :

o Actions ou autres titres de capital : entre 70% et 100% de l'actif net du FCP.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital internationaux de toutes capitalisations (20% maximum de l'actif net en petites capitalisations).

Les investissements pourront porter sur toutes les zones géographiques et tous les secteurs confondus, mais dans la limite de 20% maximum de l'actif net sur les marchés des pays émergents.

o Titres de créances, instruments du marché monétaire : entre 0% et 30% maximum de l'actif net du FCP.

Les investissements pourront se faire sur des obligations négociées sur les marchés des pays appartenant à l'OCDE. Elles auront une notation allant de AAA à BBB-, selon l'échelle de Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend ses décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

Toutefois, le FCP peut détenir à tout moment :

- dans une limite de 20% maximum de l'actif net des obligations de qualité mais non notées et dans une limite de 5% maximum de l'actif net du fonds des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion. Les émissions non notées d'émetteurs notés (émissions convertibles par exemple) sont reclassées dans le rating de l'émetteur, selon le rating de créance.

- dans une limite de 10% maximum de l'actif net des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Ainsi, l'exposition aux titres spéculatifs pourra atteindre 35% maximum de l'actif net du fonds.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre 0 et 10.

o Actions ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger:

Le FCP peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions : d'OPCVM français et/ou européen.

Le FCP peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

o Instruments dérivés

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif ou en vue de le couvrir, le gérant pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille selon les modalités suivantes :

Risque	Nature de l'intervention	Instruments utilisés
Actions	Exposition	Futures – Options - Swaps
	Couverture	Futures – Options - Swaps
Taux	Exposition	Futures – Options - Swaps
	Couverture	Futures – Options - Swaps
Change	Couverture	Change à terme – Futures – Options - Swaps

Aucune contrepartie ne sera privilégiée par le FCP.

Le FCP n'aura pas recours à l'utilisation de Total Return Swaps.

o Titres intégrant des dérivés

Le FCP pourra investir dans des titres intégrant des dérivés (warrants, bon de souscription, certificats, obligations convertibles, EMTN, etc...) négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré. Aucune contrainte de notation ne s'applique aux obligations convertibles.

Le montant de ces investissements ne pourra dépasser plus de 5% de l'actif net.

Le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat.

Le FCP aura recours à l'utilisation de produits structurés intégrant des dérivés actions, taux, crédits et change. Le FCP peut être exposé sur des titres intégrant des dérivés complexes entre 0% et 5% de l'actif net du FCP.

Le FCP n'aura pas recours à l'investissement en Contingent Convertible Bonds (Cocos)

o Dépôts

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux dépôts à hauteur de 10 % de son actif net.

o Emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10 % de son actif net et ce dans le cadre de la gestion de ses liquidités.

o Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : le FCP investissant dans des sociétés de petite et moyenne capitalisation, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les variations de leurs cours sont plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations, pouvant donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change : il existe un risque de change puisque le FCP sera exposé à des devises différentes de l'euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds sera impactée négativement.

Risque taux : le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs.

Risque lié à l'investissement en titres dits spéculatifs : l'attention des souscripteurs est appelée sur l'investissement en titres spéculatifs, dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Le risque lié à l'investissement en titres dits spéculatifs pourra avoir un impact sur la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux investissements dans des Pays Emergents: les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. La valeur liquidative du fonds est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité : L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Parts C : Tous souscripteurs

Parts I : Investisseurs institutionnels

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital tout en acceptant les risques des marchés actions.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) »

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est préférable d'investir dans cet OPCVM par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, et de ses besoins actuels. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Indications sur le régime fiscal :

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans l'OPCVM. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds. Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du FCP ou à son conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- De plus amples informations sur l'OPC, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris, ainsi que par e-mail : webmaster.gestionprivee@socgen.com
- La valeur liquidative est tenue à disposition par SG 29 HAUSSMANN. Elle est communiqué à toute personne qui en fait la demande.
- Date d'agrément par l'AMF : 03 octobre 2000.
- Date de création du Fonds : 20 octobre 2000.

rapport d'activité

Aux Etats-Unis, le mois de décembre a été marqué par l'approbation par le Sénat du projet de réforme fiscale dont la mesure phare est la réduction de 35% à 20% de l'impôt sur les sociétés. Dans ce contexte, la Fed a procédé à une hausse de taux d'un quart de point à 1.5% lors de sa réunion du 13 décembre. La zone Euro bien que pénalisée par l'appréciation de la monnaie unique, reste dynamique. L'économie européenne est soutenue par la consommation domestique et un taux de chômage qui revient sur ses plus bas niveaux constatés depuis mars 2009. En Asie-Pacifique, la bonne surprise provient du Japon avec un rebond de l'investissement privé et dans un contexte d'inflation stable, en mensuel, de +0.7%.

Sur le mois, l'exposition aux actions du fonds 29 H SELECTION MONDE est restée stable s'établissant autour de 78%. Les produits de taux et devises en portefeuille ont permis de maintenir la volatilité du fonds à un niveau plus bas que celle des marchés actions.

En termes d'allocation géographique, le fonds reste surpondéré sur la zone US à 40% contre 30% pour son indice de référence. Cette stratégie contrebalance l'approche prudente et sous pondérée sur le marché britannique sous investi par rapport à sa référence composite.

En termes d'allocation sectorielle, les biens industriels ont été réduits pour des raisons de valorisations qui désormais se tendent. Dans une perspective de bonne tenue des investissements sur le plan mondial et compte tenu de la synchronisation des diverses économies que l'on constate, ce secteur reste le plus pondéré constituant 20% de l'actif du fonds.

Les ressources primaires notamment aurifères ont été augmentées. Sur le mois de décembre le FCP 29 H SELECTION MONDE a renforcé les valeurs GOLDCORP et NEWMONT MINING. Rentables sur les niveaux actuels de l'or, ces sociétés constituent une assurance abordable en cas de remontée de la volatilité des marchés ou d'inflation sous-estimée probablement.

En matériaux primaires, également bien pondérés, le segment chimie pour lequel les fondamentaux sont solides : AIR LIQUIDE présente toujours une valorisation attractive et les synergies avec AIRGAS sont revues encore en hausse. GIVAUDAN, renforcée, présente de bonnes perspectives de croissance et devrait retrouver sa prime boursière de leader du secteur Parfums et Aromes qui s'est dissipée. La baisse du franc suisse est un élément qui lui est favorable.

DANAHER et SPIE figurent parmi les principales valeurs allégées au sein du secteur des biens industriels. Les récentes acquisitions à faibles marges effectuées par SPIE manquent d'attractivité dans l'immédiat.

Sur le mois de décembre 29 H SELECTION MONDE affiche une hausse de +0.23% contre +0.69% pour sa référence et une performance YTD de +7.92% contre +7.13% pour sa référence. La volatilité à un an du fonds s'établit à 6.17% légèrement en deçà de la volatilité de son benchmark à 6.24%.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AWF GL.INFL.ACR 3D	12 727 800,00	16 510 590,00
TIKEHAU TXVAR.P 3D	11 807 440,00	10605070,00
BARRICK GOLD	11 774 530,02	7 420 400,31
MUL LY U10Y IE CC	9 319 673,56	8 832 419,45
29 HAU.EUR.RDMT.I	8 228 080,00	8336973,26
BGF WORLD GD A2DEC	7 603 856,26	7 536 057,70
TRACTOR SUPPLY	7 179 690,80	7 348 698,20
CELGENE	6 091 745,56	6 912 202,67
DOLLAR TREE	6 452 475,28	6 491 926,51
HOME DEPOT	2 683 419,21	8 506 698,96

Informations réglementaires

Frais de transaction

Le compte rendu aux frais d'intermédiation peut être adressé à tout porteur qui en ferait la demande auprès de SG 29 HAUSSMANN.

Droits de vote

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des opç qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF, être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit à son siège social au siège social de la société de gestion (sur simple demande).

Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

SG 29 Haussmann ne gère pas de fonds répondant aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sauf demande spécifique.

En effet, sa politique d'investissement n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance. Toutefois, elle tient compte de la capacité des dirigeants à relever les défis environnementaux et sociaux liés à la croissance de leurs industries et attache de l'importance à leur sens de l'éthique. A cet égard, SG 29 Haussmann s'attache à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagé par l'ensemble de ses associés et collaborateurs.

Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire ;
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation ;
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office ;
- La qualité de la recherche jugée par les gérants de SG 29 Haussmann.

La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être adressées à l'adresse suivante :

SG 29 HAUSSMANN - 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

Politique de rémunération de SG29

La rémunération versée par SG 29 Haussmann est composée de la rémunération fixe et peut, si les conditions économiques le permettent, comprendre une composante variable sous la forme d'un bonus discrétionnaire. Ces bonus ne sont pas liés à la performance des véhicules gérés (pas d'intéressement aux plus-values).

SG 29 Haussmann applique la politique de rémunération du Groupe Société Générale. Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes visés par la Directive UCITS V qui sont communs aux règles prudentielles déjà applicables au niveau du Groupe consolidé (cf. Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération du Groupe Société Générale). De plus, SG 29 Haussmann a procédé dès 2014 à des aménagements de cette politique afin d'être en conformité avec les règles spécifiques à la Directive UCITS V propre au secteur des gestionnaires de fonds de gestion alternative, notamment par la mise en place d'un mécanisme d'indexation (panier de 4 fonds représentatifs de l'activité de SG29 Haussmann) pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée et ce afin d'assurer un alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs.

Ainsi, la rémunération variable des collaborateurs de SG 29 Haussmann visés par la Directive UCITS V est soumise aux dispositions et conditions suivantes :

- Une acquisition différée à hauteur de 40% minimum, avec un paiement différé étalé sur 3 ans prorata temporis,
- Un paiement de 50% de l'ensemble de la rémunération variable (part acquise et part non acquise) sous forme d'instruments financiers ou équivalents,
- Une acquisition de la part non acquise sous réserve du respect de conditions de présence et de performance ajustée des risques de l'entité.

La politique de rémunération de SG 29 Haussmann n'a pas d'incidence sur le profil de risque de l'OPCVM et permet de couvrir l'ensemble des conflits d'intérêts liés à la gestion financière des véhicules.

Aussi, les conditions de l'exercice 2017 auront permis à SG 29 Haussmann de procéder au versement de rémunérations variables. Le montant total des rémunérations ventilées en rémunérations fixes et rémunérations variables versées par la société de gestion à son personnel visé par la directive UCITS V (25 personnes, dont : les membres du comité de direction, les gérants d'OPC, les responsables et personnels des fonctions Risques & Contrôles) se décompose de la manière suivante :

	Somme des Salaires 2017	Somme des Bonus 2017	Total des compensations 2017
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque	2 208 318 €	938 500 €	3 146 818 €

Par ailleurs, des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

Securities Financing Transaction Regulation (Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) ("SFTR") :

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la nouvelle réglementation SFTR.

rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A., société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme
d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à
directoire et conseil de
surveillance. Inscrite au Tableau
de l'Ordre à Paris sous le n° 14-
30280101 et à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Fonds Commun de Placement

29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

13 avril 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Fonds Commun de Placement

29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

13 avril 2018

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 avril 2018

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

comptes annuels

BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	402 022 697,57	396 943 283,37
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	356 883 260,74	335 058 033,34
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 316 386,13	13 911 814,82
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 383 460,00	10 249 110,00
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	39 439 590,70	37 724 325,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	52 824 990,02	66 966 087,89
Opérations de change à terme de devises	52 390 997,73	62 524 801,70
Autres	433 992,29	4 441 286,19
Comptes financiers	58 959 976,87	18 255 600,24
Liquidités	58 959 976,87	18 255 600,24
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	513 807 664,46	482 164 971,50

BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	425 667 844,95	423 531 963,96
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	31 655 145,52	-6 891 275,73
• Résultat de l'exercice	-774 149,64	-247 500,51
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	456 548 840,83	416 393 187,72
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	52 293 623,86	62 093 218,05
Opérations de change à terme de devises	51 009 055,21	60 645 712,98
Autres	1 284 568,65	1 447 505,07
Comptes financiers	4 965 199,77	3 678 565,73
Concours bancaires courants	4 965 199,77	3 678 565,73
Emprunts	-	-
Total du passif	513 807 664,46	482 164 971,50

HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	91 057,49	25 916,14
• Produits sur actions et valeurs assimilées	6 276 714,53	6 013 668,41
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	626 314,19	788 507,50
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	6 994 086,21	6 828 092,05
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-67 789,87	-42 191,10
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-67 789,87	-42 191,10
Résultat sur opérations financières (I - II)	6 926 296,34	6 785 900,95
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-7 717 764,88	-7 108 698,06
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-791 468,54	-322 797,11
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	17 318,90	75 296,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-774 149,64	-247 500,51

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat.

Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle.

Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

Méthodes de comptabilisation :

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net incluant les parts ou actions d'OPCVM ou FIA en portefeuille.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses..

PARTS C : Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	2% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net OPCVM inclus	4% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions 0.70% maximum du montant de la transaction. Obligations 0.30% maximum du montant de la transaction. Futures/options Montant maximum de 25 par contrat
Commission de sur-performance	Actif net	Néant

PARTS I : Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.9% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net OPCVM inclus	4% TTC maximum

Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions 0.70% maximum du montant de la transaction. Obligations 0.30% maximum du montant de la transaction. Futures/options Montant maximum de 25 par contrat
Commission de sur-performance	Actif net	Néant

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'Opc est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus values nettes réalisées).

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus values nettes réalisées)



2 évolution actif net

Devise	29.12.2017	30.12.2016
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	416 393 187,72	406 837 718,03
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	102 381 734,43	73 581 669,67
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-94 630 436,06	-78 892 937,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	46 070 050,81	30 847 532,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 497 586,01	-31 094 157,79
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	464 374,24
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 278 019,68	-968 118,44
Frais de transaction	-5 707 925,14	-7 370 697,75
Différences de change	-18 427 065,48	1 531 032,37
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	18 036 368,78	21 779 569,18
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	40 921 850,86	22 885 482,08
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	22 885 482,08	1 105 912,90
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-791 468,54	-322 797,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	456 548 840,83	416 393 187,72

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	4 316 386,13	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	1 383 460,00

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4 316 386,13	-	-	1 383 460,00
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	58 959 976,87
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	4 965 199,77
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	2 668 042,29	1 648 343,84	-	1 383 460,00
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	58 959 976,87	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 965 199,77	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	130 522 323,86	30 943 384,37	27 713 738,52	50 428 063,99
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	160 005,83	103 735,45	64 851,01	-
Comptes financiers	18 891 405,01	3 689 981,96	-	779 995,95
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	51 009 055,21	-	-
Comptes financiers	-	-	1 546 616,72	3 418 583,05
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	52 824 990,02
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	52 390 997,73
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	433 992,29
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	52 293 623,86
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	51 009 055,21
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	643 381,80
Somme a payer	641 186,85
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	35 617,06	72 514 283,93	46 611,519	94 630 436,06
PART I / FR0013294170	29 810	29 867 450,50	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		20 049,24		-
PART I / FR0013294170		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		20 049,24		-
PART I / FR0013294170		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		-		-
PART I / FR0013294170		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		1,80
PART I / FR0013294170		0,92

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		-
PART I / FR0013294170		-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc :

- PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	104 807,01
- PART I / FR0013294170	2 375,53

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 15 655 500,00

- autres instruments financiers 1 383 460,00

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-774 149,64	-247 500,51
Total	-774 149,64	-247 500,51

PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-798 207,96	-247 500,51
Total	-798 207,96	-247 500,51
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0013294170	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	24 058,32	-
Total	24 058,32	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	31 655 145,52	-6 891 275,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	31 655 145,52	-6 891 275,73

PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	31 559 348,27	-6 891 275,73
Total	31 559 348,27	-6 891 275,73
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013294170	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	95 797,25	-
Total	95 797,25	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 20 octobre 2000.

Devise					
EUR	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Actif net	456 548 840,83	416 393 187,72	406 837 718,03	376 803 339,20	312 600 090,64

PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	204 412,881	215 407,34	218 302,303	208 592,191	197 125,525
Valeur liquidative	2 086,24	1 933,05	1 863,64	1 806,41	1 585,79
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	150,48	-33,14	196,12	200,15	102,42

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013294170	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	29 810	-	-	-	-
Valeur liquidative	1 009,48	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	4,02	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PROPRE	40 000,00	2 548 391,23	CHF	0,56
JP3105050003	AIPHONE	PROPRE	43 300,00	627 076,49	JPY	0,14
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	110 000,00	11 555 500,00	EUR	2,53
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	8 000,00	6 971 352,43	USD	1,53
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	55 000,00	7 751 207,53	USD	1,70
GB0002162385	AVIVA PLC	PROPRE	500 000,00	2 853 038,92	GBP	0,62
FR0000120628	AXA	PROPRE	180 000,00	4 452 300,00	EUR	0,98
CA0679011084	BARRICK GOLD CORP	PROPRE	700 000,00	8 458 624,13	CAD	1,85
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	100 000,00	8 683 000,00	EUR	1,90
US0758871091	BECTON DICKINSON & CO	PROPRE	20 000,00	3 565 289,81	USD	0,78
GB00B02L3W35	BERKELEY GROUP HOLDINGS UNITS	PROPRE	180 000,00	8 510 786,91	GBP	1,86
SG9999014823	BROADCOM LTD	PROPRE	15 000,00	3 209 110,59	USD	0,70
GB00B0744B38	BUNZL	PROPRE	350 000,00	8 169 886,78	GBP	1,79
BMG1744V1037	CAFE DE CORAL HLDG LTD	PROPRE	1 400 000,00	3 199 088,11	HKD	0,70
US1510201049	CELGENE CORP	PROPRE	50 000,00	4 345 436,38	USD	0,95
US1567821046	CERNER CORP	PROPRE	50 000,00	2 806 045,97	USD	0,61
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	50 000,00	4 301 500,00	EUR	0,94
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES LTD	PROPRE	30 000,00	2 957 416,31	JPY	0,65
US2358511028	DANAHER CORP	PROPRE	60 000,00	4 637 908,06	USD	1,02
DE000A0HN5C6	DEUTSCHE WOHNEN AG REIT	PROPRE	200 000,00	7 292 000,00	EUR	1,60
JP3548600000	DISCO CORPORATION	PROPRE	10 000,00	1 853 329,01	JPY	0,41
GB00B2QPKJ12	FRESNILLO PLC-W/I	PROPRE	100 000,00	1 609 868,75	GBP	0,35
JP3805150004	FUKUSHIMA INDUSTRIES	PROPRE	140 000,00	5 148 957,53	JPY	1,13
JP3822600007	FUSO CHEMICAL CO LTD	PROPRE	90 000,00	2 035 926,64	JPY	0,45
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	3 000,00	5 773 618,77	CHF	1,26

29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CA3809564097	GOLDCORP	PROPRE	500 000,00	5 327 351,28	CAD	1,17
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	150 000,00	2 129 217,60	GBP	0,47
DE0006048408	HENKEL KGAA	PROPRE	80 000,00	8 000 000,00	EUR	1,75
US8064071025	HENRY SCHEIN INC	PROPRE	120 000,00	6 983 344,44	USD	1,53
US4385161066	HONEYWELL INTERNATIONAL INC	PROPRE	50 000,00	6 385 742,84	USD	1,40
JP3853000002	HORIBA LTD	PROPRE	60 000,00	3 011 752,04	JPY	0,66
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	400 000,00	6 130 000,00	EUR	1,34
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	30 000,00	2 670 300,00	EUR	0,58
JP3143600009	ITOCHU CORP	PROPRE	75 000,00	1 166 000,47	JPY	0,26
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	40 000,00	4 654 230,51	USD	1,02
US49428J1097	KIMBALL ELECTRONICS INC	PROPRE	586,00	8 906,15	USD	0,00
US48273J1079	K2M GROUP HOLDINGS	PROPRE	40 000,00	599 600,27	USD	0,13
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	40 000,00	9 816 000,00	EUR	2,15
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	PROPRE	50 000,00	3 362 341,77	USD	0,74
JP3919200000	MEITEC	PROPRE	25 100,00	1 098 483,70	JPY	0,24
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	120 000,00	8 548 301,13	USD	1,87
JP3651210001	NABTESCO CORP	PROPRE	100 000,00	3 193 610,41	JPY	0,70
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	120 000,00	8 593 770,03	CHF	1,88
US6516391066	NEWMONT MINING CORP	PROPRE	200 000,00	6 249 167,22	USD	1,37
JP3744600002	NIHON PARKERIZING	PROPRE	40 000,00	562 134,57	JPY	0,12
US6819191064	OMNICOM GROUP INC	PROPRE	70 000,00	4 245 586,28	USD	0,93
JP3782200004	PALTAC SHS	PROPRE	30 000,00	1 139 941,49	JPY	0,25
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	50 000,00	4 993 337,77	USD	1,09
GB0007188757	RIO TINTO PLC	PROPRE	100 000,00	4 440 939,56	GBP	0,97
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	40 000,00	8 426 270,14	CHF	1,85
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	120 000,00	11 214 000,00	EUR	2,46
AN8068571086	SCHLUMBERGER LTD	PROPRE	150 000,00	8 418 137,91	USD	1,84
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	100 000,00	7 086 000,00	EUR	1,55
JP3354800009	SHIBAURA ELECTRONICS	PROPRE	40 300,00	1 522 383,73	JPY	0,33
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	40 000,00	4 646 000,00	EUR	1,02

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SG1I52882764	SINGAPORE AIRPORT TERMINAL	PROPRE	2 500 000,00	8 100 950,30	SGD	1,77
FR0000121220	SODEXO	PROPRE	60 000,00	6 723 000,00	EUR	1,47
US8718291078	SYSCO CORP	PROPRE	89 400,00	4 521 370,75	USD	0,99
JP3711600001	TAIYO NIPPON SANZO CORP	PROPRE	150 000,00	1 748 723,48	JPY	0,38
US8725401090	TJX COMPANIES INC	PROPRE	70 000,00	4 457 195,20	USD	0,98
JP3621000003	TORAY INDUSTRIES INC	PROPRE	200 000,00	1 570 931,05	JPY	0,34
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	170 000,00	7 827 650,00	EUR	1,71
JP3637300009	TREND MICRO INC	PROPRE	70 000,00	3 306 717,45	JPY	0,72
US90384S3031	ULTA BEAUTY INC.	PROPRE	40 000,00	7 450 366,42	USD	1,63
FR0000124711	UNIBAIL RODAMCO REITS	PROPRE	25 000,00	5 250 000,00	EUR	1,15
US9113121068	UNITED PARCEL SERVICE-B	PROPRE	60 000,00	5 953 530,98	USD	1,30
US9130171096	UNITED TECHNOLOGIES CORP	PROPRE	70 000,00	7 436 625,58	USD	1,63
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	50 000,00	3 113 500,00	EUR	0,68
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	100 000,00	8 515 000,00	EUR	1,87
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	80 000,00	7 596 269,15	USD	1,66
US2546871060	WALT DISNEY COMPANY	PROPRE	60 000,00	5 371 918,72	USD	1,18
Total Action				356 883 260,74		78,17
Obligation						
FR0011050764	AUTOROUTE PARIS RHIN 4.875% 21/01/2019	PROPRE	1 500 000,00	1 648 343,84	EUR	0,36
XS0794990050	MANPOWER GROUP 4.5% 22/06/2018	PROPRE	2 550 000,00	2 668 042,29	EUR	0,58
XS1336998486	SG ISSUER 31/12/2049	PROPRE	1 300 000,00	1 383 460,00	EUR	0,30
Total Obligation				5 699 846,13		1,25
O.P.C.V.M.						
LU0482270153	AXA WF GLOBAL INFLATION BDS A	PROPRE	150 000,00	12 789 000,00	EUR	2,80
FR0013292356	TIKEHAU TAUX VARIABLES FCP	PROPRE	109 884,976	10 995 090,70	EUR	2,41
FR0013228335	29 HAUS EURO RENDT I	PROPRE	15 000,00	15 655 500,00	EUR	3,43
Total O.P.C.V.M.				39 439 590,70		8,64
Total Valeurs mobilières				402 022 697,57		88,06
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	0,00	2 590,16	AUD	0,00
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	0,00	-926 327,70	CAD	-0,20

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	-2 492 144,58	CHF	-0,55
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	0,10	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	35 598 593,95	EUR	7,80
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	-1 546 616,72	GBP	-0,34
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	0,00	674 497,29	HKD	0,15
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	0,00	3 689 981,96	JPY	0,81
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	0,00	-110,77	NOK	-0,00
	BANQUE PLN SGP	PROPRE	0,00	326,34	PLN	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	0,00	31 404,45	SEK	0,01
	BANQUE SGD SGP	PROPRE	0,00	71 177,61	SGD	0,02
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	18 891 405,01	USD	4,14
Total BANQUE OU ATTENTE				53 994 777,10		11,83
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-613 188,63	EUR	-0,13
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-29 368,40	EUR	-0,01
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-824,77	EUR	-0,00
	PRN-1COMGESTFIN	PROPRE	0,00	-638 010,74	EUR	-0,14
	PRN-1HONOCAC	PROPRE	0,00	-3 176,11	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-1 284 568,65		-0,28
Total Liquidites				52 710 208,45		11,55
Coupons						
Action						
GB00B0744B38	BUNZL	ACHLIG	350 000,00	55 201,94	GBP	0,01
US2358511028	DANAHER CORP	ACHLIG	60 000,00	4 896,74	USD	0,00
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	150 000,00	9 649,07	GBP	0,00
JP3853000002	HORIBA LTD	ACHLIG	60 000,00	20 659,44	JPY	0,00
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	ACHLIG	50 000,00	15 323,12	USD	0,00
JP3651210001	NABTESCO CORP	ACHLIG	100 000,00	21 285,49	JPY	0,00
US6819191064	OMNICOM GROUP INC	ACHLIG	70 000,00	24 483,68	USD	0,01
US7134481081	PEPSICO	ACHLIG	50 000,00	23 463,52	USD	0,01
AN8068571086	SCHLUMBERGER LTD	ACHLIG	150 000,00	62 458,36	USD	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120271	TOTAL SA	ACHLIG	170 000,00	105 400,00	EUR	0,02
JP3637300009	TREND MICRO INC	ACHLIG	70 000,00	61 790,52	JPY	0,01
US2546871060	WALT DISNEY COMPANY	ACHLIG	60 000,00	29 380,41	USD	0,01
Total Action				433 992,29		0,10
Total Coupons				433 992,29		0,10
Change a terme						
	OACT 180110 EUR/JPY	RECU	0,00	22 259 466,42	EUR	4,88
	OACT 180110 EUR/JPY	VERSE	0,00	-21 438 588,42	JPY	-4,70
	OACT 180110 EUR/JPY	RECU	0,00	30 131 531,31	EUR	6,60
	OACT 180110 EUR/JPY	VERSE	0,00	-29 570 466,79	JPY	-6,48
Total Change a terme				1 381 942,52		0,30
Total 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE				456 548 840,83		100,00